



## Retour sur la mobilisation interassociative du 6 octobre 2021

### Une mobilisation exceptionnelle

Mercredi 6 octobre, **plus de 2 000 personnes**, professionnels, parents et personnes en situation de handicap, se sont rassemblées devant la Préfecture du Rhône à l'appel du Collectif Handicap 69.

Une première pour ces associations qui existent pour la plupart depuis plus de 50 ans. Et une volonté de mobiliser toutes les personnes concernées.

Le Rhône n'est pas le seul département concerné. Ce même jour, des mobilisations avaient lieu en Haute-Savoie, en Gironde, en Isère, en Normandie. Tous



### Une délégation a rencontré les représentants du Préfet

Une délégation composée de la présidente du Collectif Handicap 69, d'un parent, d'une professionnelle, d'une personne en situation de handicap et de la Directrice générale de l'une des associations, a été reçue en Préfecture par le directeur de cabinet du Préfet, la cheffe adjointe de Cabinet et le responsable du pôle médico-social de l'ARS pour le Rhône.

**En sortant de la rencontre à la Préfecture, la délégation a raconté aux manifestants le contenu des échanges :**

#### « Des EHPAD pour jeunes »

Nous avons alerté sur la situation de grande difficulté des établissements (postes vacants, absentéisme, démissions, recrutement de personnels non qualifiés...) et ses impacts lourds sur les professionnels, les résidents et les familles. Les résidents subissent au quotidien cette pénurie de personnels qualifiés : **levers tardifs, couchers précoces, absence d'activités**. Pour eux, désormais, le quotidien des établissements s'apparente à « des EHPAD pour jeunes ». Ils sont angoissés par la situation. **Certains refusent désormais de se lever « Ah quoi bon ? » nous disent-ils.**

Les professionnels qui restent encore présents, sont pris dans des conflits de valeurs, : « on doit prioriser ceux qu'on lève, car on n'est pas assez », « **on a le sentiment de faire du travail à la chaîne, sans pouvoir se préoccuper des résidents, c'est maltraitant.** Et ce n'est pas pour cela que l'on a choisi nos métiers ».

# Retour sur

## la mobilisation du 6 octobre 2021 (suite)

Pour les familles, la situation aussi est angoissante. Pour faire face à la pénurie de professionnels, les établissements mettent en place des fonctionnements dégradés : limitation des accueils de jour, arrêt des accueils temporaires, demandes aux familles de prendre leur proche à la maison pendant des périodes de plus en plus longues. **Que ce soit pour les parents qui travaillent ou pour les parents âgés, la situation n'est pas tenable.** D'autant que l'aide à domicile n'est pas suffisamment disponible pour les aider à accomplir les gestes du quotidien.

### « Un retour en arrière »

Les parents âgés qui croyaient avoir trouvé une solution de long terme pour leur enfants, qui étaient rassuré pour leur avenir, se retrouvent à nouveau dans l'angoisse du lendemain. « **Que vont-ils devenir après nous ?** ». Ils se retrouvent soudainement projeté en arrière, dans les années 1970 où les possibilités d'accueil étaient quasi inexistantes. **Ces parents militants qui se sont battus pour la créations des établissements ne comprennent pas une telle situation.** Va-t-on aller vers la fermeture des établissements ?

Les associations alertent les pouvoirs publics sur cette situation dramatique qui trouve sa source dans l'insuffisante rémunération des professionnels du secteur médico-social associatif, écarté du Ségur de la Santé. Les perspectives d'un Ségur 2 qui concerneraient seulement les soignants, ne sont pas acceptables. Le fonctionnement des établissements repose sur le travail d'équipe. Les différences de revalorisation des salaires sont perçues par les professionnels comme une injustice voire comme du mépris pour leur engagement et leurs conditions de travail. De fait, la lente érosion du pouvoir d'achat des salariés du médico-social accentue le désintérêt progressif pour les beaux métiers de l'aide à la personne. Certains professionnels présents depuis 10, 20 ou 30 ans quittent nos établissements pour d'autres secteurs d'activité, mieux rémunérés. Ces professionnels qui partent, ce sont des compétences qui vont manquer pendant de nombreuses années.



# Retour sur la mobilisation du 6 octobre 2021 (suite)

## Le besoin de réponses immédiates

En attendant, la situation appelle des réponses immédiates pour éviter la fermeture d'unités de vie ou d'établissements et prévenir des incidents graves qui pourraient se produire.

La délégation a demandé au représentant du Préfet l'application du Ségur de la santé à l'ensemble des professionnels du médico-social. Elle lui a remis un courrier **destiné au Président de la République pour l'alerter de la situation et lui demander ce Ségur pour tous**. Elle a enfin demandé à rencontrer ensemble les trois financeurs concernés : ARS, Métropole de Lyon et Département du Rhône.

Les représentants du Préfet n'ont pas pu apporter de réponses à la délégation. Ils se sont engagés à faire remonter ces demandes au Préfet et, au-delà, au Ministère de l'intérieur. Ils se sont engagés à transmettre le courrier du Collectif Handicap 69 au Président de la République et à organiser une rencontre avec les financeurs.

Nous restons dans l'attente de leur retour et ne comptons pas rester sans rien faire. Ainsi, des rencontres sont prévues avec les parlementaires pour les alerter à leur tour, une pétition initiée par des parents est relayée par les associations, une mobilisation de la presse est en cours avec la recherche d'échos médiatiques au niveau régional et national.



Familles, professionnels,  
personnes en situation de handicap

**Mobilisés pour dénoncer  
les injustices du Ségur de la santé  
et rendre visible  
le secteur du handicap !**

## **Contacts** utiles

### **Porte-paroles du Collectif Handicap 69**

Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Adapei 69 et du Collectif Handicap 69

06 82 44 41 61 - [mlmadignier@adapei69.fr](mailto:mlmadignier@adapei69.fr)

Valérie Löchen, Directrice générale d'Odynéo

07 57 50 20 18 - [valerie.lochen@odyneo.fr](mailto:valerie.lochen@odyneo.fr)

